

LE MAGAZINE

2023 • N°5 | LE MAGAZINE ANNUEL DE LA PLAGNE TARENTOISE



ENSEMBLE

SOCIAL AU CŒUR DE LA SOLIDARITÉ **CADRE DE VIE** LA COMMUNE ET SES DIVERSITÉS

MAIRIE DE LA PLAGNE TARENTEAISE UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE POUR LES 4 COMMUNES : 04 79 09 71 52

Tapez 1 - Accueil / État civil

Mairie - commune de La Plagne Tarentaise / commune déléguée Macot la Plagne

Place Charles de Gaulle - CS 50004 - 73216 Aime-La-Plagne Cedex
mairie@laplagnetarentaise.fr

Accueil du public : Lundi à vendredi : 8h30-12h00 - 13h30-17h00

Mairie - commune déléguée de Bellentre

6 route Napoléon - Bellentre - 73210 La Plagne Tarentaise
mairie-bellentre@laplagnetarentaise.fr

Accueil du public : Lundi : 13h30-17h00

Mairie - commune déléguée de La Côte d'Aime

19 route des Dôdes - La Côte d'Aime - 73210 La Plagne Tarentaise
mairie-lacotedaime@laplagnetarentaise.fr

Accueil du public : Mardi : 13h30-17h00

Mairie - commune déléguée de Valezan

124 route du Praz - 73210 La Plagne Tarentaise
mairie-valezan@laplagnetarentaise.fr

Accueil du public : Jeudi : 13h30-17h00

Tapez 2 - Secrétariat services techniques

Ce service est transféré dans les nouveaux locaux situés
en face de la médiathèque de Macot chef-lieu

st-macot@laplagnetarentaise.fr

Accueil du public : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h00 - 13h30-16h30
Mercredi : 8h30-12h00

Tapez 3 - Secrétariat urbanisme

Ce service est transféré dans les nouveaux locaux situés
en face de la médiathèque de Macot chef-lieu

secretariat-urba@laplagnetarentaise.fr

Accueil du public : Mardi au vendredi : 8h30-12h00

Tapez 4 - Secrétariat eau et assainissement

Ce service est transféré dans les nouveaux locaux situés
en face de la médiathèque de Macot chef-lieu

accueil-eau@laplagnetarentaise.fr

Numéro d'astreinte, en cas de problème la nuit
ou les week-ends et jours fériés : 06 22 29 34 77

Accueil du public : Mardi et jeudi : 8h30-12h00 - 13h30-16h30
Vendredi : 8h30-12h00

Tapez 5 - Police municipale

pm@laplagnetarentaise.fr

Accueil du public : Horaires en attente de précision. Contacter le 04 79 09 74 39

Tapez 6 - Secrétariat finances

finance@laplagnetarentaise.fr

Accueil du public : Lundi au vendredi : 8h30-12h00 - 13h30-17h00

Tapez 7 - Régie de transport public

secretairetransport@laplagnetarentaise.fr

AUTRES NUMÉROS UTILES

Écoles

Macot-La-Plagne : 04 79 09 74 64

Plagne-Centre : 04 79 09 27 64

La Côte d'Aime : 04 79 55 66 22

Bellentre : 04 79 07 55 30

Montchavin : 04 79 07 81 28

Valezan : 04 79 07 66 59

Garderie

Macot-La-Plagne : 04 79 08 97 83 - periscolaire-macot@laplagnetarentaise.fr

La Plagne : 06 81 75 20 71 - periscolaire-laplagne@laplagnetarentaise.fr

La Côte d'Aime : 04 79 00 86 57 - periscolaire-lca@laplagnetarentaise.fr

Bellentre : 04 79 07 86 76 - periscolaire-bellentre@laplagnetarentaise.fr

Montchavin : 04 79 22 99 59 - cantine.montchavin@laplagnetarentaise.fr

Valezan : 04 79 07 66 59

Bibliothèques

Macot-La-Plagne : 04 79 09 73 76 - biblio-macot@laplagnetarentaise.fr

La Plagne : 04 79 09 29 08 - biblio-laplagne@laplagnetarentaise.fr

Bellentre : 06 64 05 80 02 - biblio-bellentre@laplagnetarentaise.fr

La Côte d'Aime : biblio-cotedaime@laplagnetarentaise.fr

Valezan : 04 79 09 73 76

OTGP : 04 79 09 79 79

La Plagne Tourisme Altitude : 04 79 09 02 01

La Plagne Tourisme Vallée : 04 79 55 67 00

La Plagne Tourisme Montchavin : 04 79 07 82 82

Espace Associatif Cantonal : 04 79 55 57 14

Société d'Aménagement de la Plagne : 04 79 09 67 00

Versants d'Aime : 04 79 55 40 27

Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne : 04 79 09 74 04

NUMÉROS SECOURS

Sapeurs pompiers 18

SAMU 15

Police secours 17

N° urgence pour les personnes sourdes et malentendantes 114

N° D'appel d'urgence européen 112

Violences conjugales 3919

Enfants en danger 119

Madame, monsieur, chers concitoyens

Nous avons souvent tendance à associer l'action publique à la réalisation de projets structurants ou de travaux plus ou moins vastes qui permettent d'en obtenir de la visibilité.

Je souhaite par ces mots vous dire que mon attention première en tant que maire est d'être attentif à l'action publique qui permet à l'humain d'être au centre de nos priorités.

Du plus jeune âge au plus ancien, je considère que notre devoir d'élu est de vous permettre de trouver dans votre collectivité les conditions de votre épanouissement. Ainsi pour notre jeunesse et pour leurs parents, il est indispensable de trouver dans les services scolaires, périscolaires ou extra scolaires toutes les conditions d'accueil, d'éveil et de quiétude. Vous trouverez au gré des lignes qui suivent un certain nombre de services ou d'initiative qui en témoignent.

Parfois la vie vous impose une certaine rudesse, aussi le Centre Communal d'Action Sociale est là pour amortir ces chocs et permettre à ceux qui en ont le plus besoin d'affronter la situation avec plus de confort et je l'espère moins de tracas.

Nous devons également être vigilant à notre cadre de vie indispensable à notre bien être et à notre bien vivre ensemble. Ce dernier doit être partagé par tous et particulièrement par nos aînés qui nous l'ont laissé en héritage. Ainsi nous envisageons la réalisation à moyens termes d'une maison pluri générationnelle qui permettra cette mixité indispensable au lien social.

Mais ce cadre de vie est l'affaire de chacun et pas uniquement de la collectivité. Ainsi vos efforts quant à la tenue de votre fleurissement ou de votre jardin en sont les parfaits témoignages. Néanmoins, il est indispensable de noter que nous avons la chance d'avoir une ressource en eau suffisante pour pouvoir y prétendre. Cette ressource n'est pas intarissable et nous entreprenons en ce moment des études et des travaux pour encore mieux la maîtriser et mieux vous la distribuer. Il est normal que l'eau coule au robinet ou bien encore au "bachal" mais il est indispensable de bien comprendre cette ressource pour encore mieux la préserver.



Le cadre de vie doit également s'entendre comme étant un espace partagé où tous les éléments de sécurité sont acquis. Soyez assurés qu'avec tous mes collègues de la majorité nous veillons quasi quotidiennement à son maintien, qu'elle soit d'ordre publique, routière ou autres. Cette sécurité est aussi l'affaire de tous que ce soit en termes d'incivilités ou de stationnement par exemple.

Enfin l'épanouissement de chacun passe également par les loisirs auxquels la collectivité peut vous permettre d'accéder. Bien entendu nous ne pouvons satisfaire aux souhaits de chacun, mais afin de vous permettre petits et moins petits de développer vos sens artistiques, culturels ou pourquoi pas sportifs nous sommes très attentifs à faire en sorte que nos initiatives ou nos infrastructures soient de nature à vous plaire. J'ai la faiblesse de croire que c'est le cas ne serait-ce qu'au travers du prisme des nouvelles aires de jeux créés sur le territoire qui ont fait le bonheur de nos enfants. Pour finir, je ne tire aucun satisfecit personnel de tout ce que nous pouvons imaginer et entreprendre sur le territoire de notre commune; par contre j'ai beaucoup de joie à la voir heureuse et rayonnante!!

Jean-Luc Boch,
maire de La Plagne Tarentaise



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : AU CŒUR DE LA SOLIDARITÉ LOCALE

Qu'est-ce que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ?

Le CCAS est une structure publique locale qui a pour mission de mettre en œuvre la politique sociale de la commune et gérer les ressources. Il agit sous l'autorité du maire et est administré par un conseil d'administration, où siègent des élus locaux et des membres extérieurs.

Qui composent le CCAS ?

Le CCAS est administré par un conseil d'administration présidé par le maire de la commune.

Il comprend : le maire, président de droit, 8 membres élus dont la vice-présidente et 8 membres extérieurs nommés par le maire.

Son rôle et ses missions ?

Le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale ou médicale. Pour cela, il recueille les demandes et les transmet à l'autorité compétente. Il constitue et tient à jour un fichier des bénéficiaires d'une prestation sociale ou médicale légale ou facultative. Il peut instruire des demandes d'aides spécifiques destinées à accompagner les habitants en difficulté en lien avec l'assistante sociale. Ces aides peuvent intervenir sous forme de prestations en espèces ou de prestations en nature : secours d'urgence, bons alimentaires, aide pour la cantine, aide au

logement. Il met également en place des actions sociales : colis des aînés, accompagner les administrés dans leurs démarches administratives, aide aux personnes fragiles ou en cas de crise. Enfin, le CCAS gère le foyer logement « Le Génépy » situé à Belle Plagne.

Clin d'oeil... sa composition : Jean-Luc Boch (président), Odile Buthod Ruffier, Bernard, Hanrard, Isabelle Demiscault, Jean-Louis Silvestre, Fabienne Astier, Evelyne Faggianelli, Richard Broche, Gilles Tresallet (membres élus). Et Martine Gostoli, Émilienne Mérel, Nadia Boch, Dominique Bastardie-Broche, Gisèle Villien, Sylvie Emprin Maryse Maironi, Cathy Pouille (membres extérieurs).





POUR ALLER PLUS LOIN ...

Les colis des aînés

Chaque année, à l'approche des fêtes de Noël, une tradition chaleureuse prend vie sur la commune : la distribution des colis de Noël aux aînés. Ces colis spécialement conçus pour nos aînés sont un moyen de leur apporter un peu de réconfort, de joie et de chaleur pendant la saison des fêtes.

Ils sont livrés par les membres du CCAS. Pour le Noël 2022, les jeunes élus du conseil municipal des jeunes les ont accompagnés.

Le colis des aînés va bien au-delà de la simple distribution de cadeaux. Il crée un lien intergénérationnel précieux au sein de notre commune.

Pour 2023, une enquête a été faite auprès de l'ensemble des aînés destinataires de ces colis pour savoir s'ils préféreraient recevoir un colis pour Noël ou partager un goûter animé lors d'un après-midi.

Au final, 83% des personnes consultées ont opté pour le colis de Noël. Cette tradition perdura donc encore quelques années.

Clin d'oeil : Un certain nombre de bénéficiaires ont généreusement choisi de renoncer au colis en faveur de dons aux associations. Nous les remercions chaleureusement pour leur geste solidaire.

Aide spécifique

Le CCAS est une structure dédiée à l'accompagnement social des habitants d'une commune. Les aides spécifiques du CCAS peuvent être proposées sur recommandation de l'assistante sociale, en fonction des besoins et de la situation individuelle de la personne concernée. Il est important de noter que les aides spécifiques du CCAS varient d'une commune à l'autre. Pour bénéficier de ces aides, il est généralement nécessaire de prendre contact avec l'assistante sociale du canton qui évaluera les besoins et proposera les solutions appropriées en concertation avec le CCAS.

Depuis début janvier, 5 demandes ont déjà été validées.



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Nadia, membre du CCAS

Qu'est-ce qui vous a poussé à devenir membre extérieur du CCAS ?

Je suis devenue membre de cette commission pour le plaisir de créer du lien avec les personnes âgées lors de la distribution des colis de Noël.

Pouvez-vous nous donner une expérience particulièrement gratifiante que vous avez vécue en tant que membre extérieur ?

J'ai toujours été accueillie chaleureusement, et cela me satisfait que l'on me remercie lorsque je distribue les colis.

En tant que membre extérieur, quels sont les principaux défis ou difficultés auxquels vous êtes confrontés ?

Je n'ai fait face à aucune difficulté ou complication pendant mon temps en tant que membre du CCAS.

Opération départ en vacances

VVF et l'ANVEC (Association Nationale des Villages, Élus et Collectivités de VVF) ont proposé d'organiser pour la deuxième année consécutive des jumelages entre communes disposant d'un village VVF, pour accueillir des familles implantées dans une autre commune disposant d'un village VVF. Cette opération a permis de faire partir une vingtaine de familles en 2022 avec des retours très positifs de leur part. Un budget de 30 000 euros a été voté par le Conseil d'Administration de VVF, pour poursuivre cette opération. Cette somme permet de financer l'hébergement d'environ 30 familles. Vacances ouvertes, partenaire historique de VVF, propose également de nous soutenir en accordant une aide de 30 euros par personne pour le transport, les autres frais restent à la charge des familles (restauration, achat de souvenirs). Cette année, suite à la sollicitation d'un élu, la collectivité de La Plagne Tarentaise a proposé, via l'assistante sociale de secteur, d'accompagner une famille qui ne part pas en vacances à travers l'opération départ en vacances.

Les critères pour déterminer les familles sont les suivantes :

- Niveau de revenus : quotient familial inférieur à 900 euros
- Des familles qui ne sont jamais parties en vacances ou pas depuis plus de 5 ans
- Familles monoparentales
- Les 30 premières réponses sont retenues

Une famille de la Plagne Tarentaise est partie grâce à ce dispositif du 8 au 15 juillet 2023.



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Gérard et Annie, bénévoles dans des associations et actifs dans la vie communale

Qu'est-ce que votre expérience en tant que bénévole dans les associations et la vie communale vous a apporté ?

Nous sommes arrivés à la Côte d'Aime en 2010 en ne connaissant personne dans la commune. Cette nouvelle étape de notre vie, marquée par notre retraite, nous laissait beaucoup de temps libre après une vie professionnelle bien remplie. Nous avons donc contacté le Syndicat d'Initiative de la Côte d'Aime dans le but de rencontrer les résidents locaux et de fournir notre soutien à cette association. Par la suite, nous avons découvert que des vignobles existaient sur la commune. On a décidé d'acquérir une petite parcelle, nous permettant ainsi de profiter de l'ouverture récente du nouveau pressoir et d'être actifs au sein

de l'association des Vignes de Tarentaise. J'ai également participé à des ateliers informatiques destinés aux seniors organisés par la COVA. En raison de ma maîtrise de l'informatique, on m'a invité à rejoindre l'association Passerelle. Mon épouse et moi avons accepté cette proposition et sommes désormais activement impliqués en tant que vice-président et secrétaire au sein de l'association. Nous avons intégré également le conseil d'administration du Club l'Amitié de la Côte d'Aime. Mon épouse est aussi bénévole à la bibliothèque de la Côte d'Aime.

Qu'est-ce que cela implique d'être bénévole ?

Être bénévole dans une association offre la possibilité d'utiliser efficacement son temps libre, favorise la rencontre de nouvelles personnes et à apporter sa

contribution à la collectivité. De plus, cela permet de mettre à profit les compétences acquises au cours de sa carrière professionnelle au profit des associations. Plus personnellement, cette expérience nous a permis d'acquérir des compétences dans la viticulture et la vinification, tout en nous familiarisant avec les normes d'hygiène alimentaire grâce à notre bénévolat à Passerelle.

Comment encourageriez-vous ceux qui hésitent à s'investir dans le bénévolat ?

Être bénévole signifie s'ouvrir aux autres et s'engager dans une démarche commune tout en gardant sa propre liberté. Le bénévolat ne doit pas être une contrainte, mais un plaisir, un enrichissement.



LA SOLIDARITÉ AUSSI PARMİ LES HABITANTS ET ENTREPRISES

Un chef d'entreprise de La Plagne Tarentaise, est venu rencontrer le maire pour lui exposer son idée solidaire : il souhaitait offrir ses services de rénovation pour les chambres d'enfant, ainsi que les fournitures nécessaires, aux habitants de la commune qui en ont besoin. Une très belle initiative qui a permis déjà la rénovation de deux chambres. Le choix des familles se fait en concertation avec l'assistante sociale et les services de la mairie juste avant leur aménagement dans un nouvel appartement. Cela permet de s'assurer que l'aide s'adresse à ceux qui en ont le plus besoin, sans parti pris ni favoritisme.

Suite à la fermeture de sa garderie, L'ESF de Belle Plagne a fait don de ses jouets aux garderies périscolaires et centres de loisirs de La Plagne Tarentaise. Piscine à balle, jeux d'eau, mobiliers de poupées, lego... des jouets pour petits et grands, filles ou garçons ! La rentrée a été synonyme de découverte pour les enfants des écoles de La Plagne Tarentaise.

Enfin, nos jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes ont organisé une récolte de jouets le 29 mars dernier. Une initiative très louable et généreuse de leur part. Les jeunes

élus ont apporté cette récolte fructueuse à l'association passerelle afin que cette dernière les distribue aux enfants les plus nécessiteux. Dans un monde de plus en plus axé sur le profit, c'est réconfortant de voir que la solidarité existe encore au sein de notre communauté.

Enfin, n'oublions pas nos nombreux bénévoles qui oeuvrent dans nos villages pour maintenir la propreté, aider au déneigement ou participer aux événements qui ont lieu. En effet, dans chacun de nos villages de La Plagne Tarentaise, se cachent des personnes qui souhaitent apporter leur soutien à la communauté. Cela se manifeste sous différentes formes : aider son voisin plus âgé ou en difficulté, nettoyer les bassins, faire vivre un joyau comme le moulin de La Côte d'Aime et l'ouvrir aux visites bénévolement, aider au déneigement, ainsi que s'investir dans une association qui propose des animations qui rassemblent la communauté.

La commune de La Plagne Tarentaise souhaite remercier tous ces bénévoles, qui en ces temps où le bénévolat est parfois sous-estimé, continuent à consacrer une partie de leur temps à la vie des villages.

3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Chef d'entreprise philanthrope

Qu'est-ce qui vous a motivé à apporter votre aide à des personnes en difficulté ?

J'ai toujours eu le désir d'assister les personnes plus démunies. C'est pourquoi j'ai entrepris de chercher comment je pouvais contribuer de manière significative. Mon métier m'a offert l'opportunité d'épauler ceux dans le besoin, tout en veillant à maintenir un équilibre personnel et à assurer une aide équitable. Mon objectif principal était de venir en aide aux enfants, car il me semblait que le fait d'avoir une chambre agréable joue un rôle crucial dans leur développement. J'ai donc cherché des informations auprès de professionnels pour en apprendre davantage sur l'évolution des enfants, puis j'ai rencontré le maire pour lui présenter mon idée naissante.

Pouvez-vous nous parler du soutien que vous avez déjà pu apporter à certaines familles ?

Le projet se développe progressivement. En effet, afin de garantir une aide impartiale et objective, la sélection des familles est effectuée en collaboration avec l'assistante sociale et le centre d'action sociale communale (CCAS). Une fois que ces derniers ont sélectionné une famille, j'interviens dans les chambres et l'appartement. Je remets ensuite les clés à la famille à la fin des travaux. Pour le moment, seulement deux familles ont pu bénéficier de cette aide.

Quels messages ou valeurs souhaitez-vous véhiculer avec cette initiative ?

La manière dont le monde évolue actuellement m'intéresse. Les défis et le futur qui se profilent nous incitent à réaffirmer la valeur de la solidarité. Je suis persuadé qu'une personne qui a bénéficié d'une aide sera encline à offrir son soutien à quelqu'un d'autre à l'avenir. L'objectif fondamental de cette initiative est de raviver les liens de solidarité entre les individus.





PETITS GROUPES, GRANDES AVENTURES : LES MAISONS D'ASSISTANTES MATERNELLES, UN COCON POUR NOS ENFANTS !

Avec l'objectif d'apporter continuellement un meilleur service à ses administrés, la commune de La Plagne Tarentaise a souhaité ouvrir des Maisons d'Assistants Maternelles (MAM). En effet, suite à un constat alarmant du manque de places d'accueil pour les enfants en bas âges sur notre commune (baisse du nombre d'assistante maternelle et accueil limité sur l'établissement d'Aime-La-Plagne), une première MAM a été ouverte en 2021 à Bonconseil, puis une deuxième à Macot en 2023.

Les Maisons d'Assistants Maternelles se distinguent par leur approche chaleureuse et familiale de la garde des enfants. Dans

un environnement accueillant et sécurisé, nos petits explorateurs peuvent grandir, jouer et apprendre ensemble. Les MAM favorisent l'interaction sociale dès le plus jeune âge, encourageant ainsi le développement social et émotionnel de nos enfants.

Un des atouts majeurs des MAM réside dans leur structure en petits groupes. Avec un effectif restreint d'enfants, chaque assistant maternel peut offrir une attention individualisée à chaque enfant, répondant ainsi à ses besoins spécifiques. Cette approche permet un suivi plus étroit de l'évolution de chaque enfant, tout en créant des liens forts entre les enfants, les

3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Justine, mère d'un enfant fréquentant la MAM de Macot

Pourquoi avoir choisi cet environnement d'accueil pour votre enfant ?

Nous avons choisi cette structure d'accueil pour notre enfant pour deux raisons : Ce choix de mode de garde nous donne la capacité d'organiser les périodes sur l'année comme nous le souhaitons en fonction de nos contraintes professionnelles. Pour le bien-être de notre enfant. Nous souhaitons une structure d'accueil à taille humaine (7 enfants accueillis à la MAM de Macot). Il y a une interaction avec les autres enfants et un cadre calme grâce à une capacité d'accueil limitée.

Avez-vous connu le mode de garde chez l'assistante maternelle (AM) à son domicile avant ? Si oui, quelles différences pouvez-vous noter entre la garde au domicile de l'AM et celle en MAM ?

Nous n'avons pas connu pour le moment d'autre mode de garde.

Comment percevez-vous l'interaction de votre enfant avec les assistantes maternelles et les autres enfants ?

Notre enfant semble apprécier ses moments à la MAM. Elle arrive et repart de la structure toujours avec le sourire.





LE QUOTIDIEN

La MAM de Bonconseil accueille actuellement 10 enfants de moins de 3 ans et 3 périscolaires. L'accueil se fait en roulement en respectant un effectif de 8 simultanément. La MAM de Macot accueille 7 enfants de 3 mois à 3 ans et 1 enfant en périscolaire. L'accueil des enfants en périscolaire se fait uniquement s'il reste de la disponibilité.

Diverses activités sont proposées selon l'âge de l'enfant, son développement et l'envie de chacun :

- Des activités ludiques et créatives (histoire, chansons, danses)
- Des jeux sensori-moteurs qui développent les sens et favorisent la découverte du corps et des repères dans le temps (parcours de motricité, parcours sensoriel)
- Motricité fine avec la manipulation de graines, d'eau, le toucher des livres
- Des jeux d'imitation (dînette, voiture, animaux)
- Des jeux intellectuels (construction, encastrement, puzzle)
- Des jeux de société (loto, memory, le tri)
- La cuisine (découverte des aliments, des goûts et des couleurs)
- Activités libres (favorise la créativité, l'autonomie de l'enfant)
- Sorties (selon le temps et les besoins des enfants) : sortie au parc de jeux, à la ferme, dans les bibliothèques de la commune, en trottinette, en vélo

Toutes les activités permettent à l'enfant d'acquiescer une sécurité affective, développer ses capacités relationnelles, une certaine autonomie et une confiance en soi et jouent un rôle majeur dans l'apprentissage du langage.

Les deux MAM sont en lien avec le Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) et participent régulièrement aux activités proposées.

assistants maternels et les familles. Pour les assistantes maternelles, cela leur permet de sortir de leur isolement, de travailler en équipe, d'écrire un projet pédagogique, d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et se soutenir. Elles peuvent mettre une vraie limite entre leur vie personnelle et leur vie professionnelle, ce qui est plus compliqué lorsqu'elles travaillent à domicile et ainsi perdurer dans le temps.

Les horaires d'ouverture des MAM peuvent être plus adaptables que ceux des crèches classiques, ce qui est particulièrement avantageux pour les parents ayant des horaires atypiques ou irréguliers.

De même, il est plus facile de maintenir une communication régulière et approfondie avec les parents. Les échanges sont plus fréquents et la transmission d'informations sur le développement de l'enfant est plus fluide.

Les Maisons d'Assistants Maternelles de notre commune sont bien plus que de simples espaces de garde. Elles incarnent une approche moderne et centrée sur l'enfant, offrant un environnement où nos petits peuvent grandir, apprendre et s'épanouir pleinement.



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Anne-Flore, mère d'un enfant fréquentant la MAM de Bonconseil

Pourquoi avoir choisi cet environnement d'accueil pour votre enfant ?

Aurélie était l'assistante maternelle de mes deux garçons avant la création de la MAM. Je l'ai donc tout naturellement suivi, car aux vues de ses compétences et de l'attachement des garçons pour elle, je ne voyais pas changer, et de surcroît il est très difficile de trouver des assistantes maternelles disposant de places dans le secteur.

Avez-vous connu le mode de garde chez l'assistante maternelle (AM) à son domicile avant ? Si oui, quelles différences pouvez-vous noter entre la garde au domicile de l'AM et celle en MAM ?

J'ai tout de suite compris l'avantage que comportait la MAM. Les filles peuvent accueillir jusqu'à 8 enfants, ce qui a été bénéfique pour l'insertion à l'école de mon second fils en septembre.

Comment percevez-vous l'interaction de votre enfant avec les assistantes maternelles et les autres enfants ?

La MAM étant très bien placée, les enfants peuvent jouer en intérieur comme en extérieur. Aurélie et Nathalie savent les occuper selon leur âge et leurs besoins. Cela a permis aux enfants d'avoir une excellente interaction entre les différents enfants et leurs assistantes maternelles qui sont de plus toujours aux petits soins pour eux.



DES JEUNES ÉLUS INVESTIS POUR UN PREMIER MANDAT

Une commune se construit et se développe avec l'ensemble de ses habitants. La volonté de la commune de La Plagne Tarentaise est d'associer tous les citoyens à la décision publique et de créer un nouveau débat. Pour donner la parole aux 8-15 ans, l'équipe municipale a décidé de mettre en place un Conseil Municipal de Jeunes (CMJ) afin d'initier les jeunes à l'exercice de la démocratie locale, mais aussi pour qu'ils puissent s'impliquer et agir de façon active au sein de leur commune. Le 31 décembre 2023, le premier CMJ achèvera un mandat de deux ans intense marqué par la mise en œuvre de nombreux projets, la tenue de réunions et la participation à des cérémonies. Leur prise de fonction a eu lieu le 2 février 2022 en



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Joey, membre du conseil municipal des Jeunes

Quels ont été les moments forts de ton mandat en tant que membre du conseil municipal jeunes ?

Durant cette année dense et pleine de moments très intéressants, j'ai adoré organiser notre événement phare : la Kermesse Halloween et surtout partager cette après-midi avec tous les enfants. J'ai aimé voir les autres enfants apprécier ce qu'on proposait.

Quelles leçons as-tu tirées de ton engagement au sein du conseil municipal jeunes ?

L'engagement au conseil municipal des jeunes m'a permis de participer activement à la vie de la commune. Le CMJ nous donne la parole et nous permet de travailler sur des projets pour les jeunes.

Est-ce que tu souhaites continuer à contribuer à la communauté d'une autre manière par la suite ?

Au vu de ce que ce mandat a pu m'apporter, je souhaite continuer à m'investir dans la vie communale.



présence de Jean-Luc Boch, maire de La Plagne Tarentaise et des élus. Cette journée a été marquée par la remise des écharpes et la formation des commissions. Les premiers mois de leur mandat ont été consacrés à la visite du territoire et de ses équipements. Par la suite, ces jeunes élus se sont réunis au moins trois fois par an pour collaborer sur divers projets. Leur engagement a été remarquable, avec la mise en œuvre d'initiatives solidaires, environnementales et intergénérationnelles, notamment la collecte de jouets, la formation des aînés aux premiers gestes de secours, l'aide à la distribution de colis de Noël, et leur participation aux commémorations... Les jeunes ont également participé à des vidéos avec le service communication de la collectivité : présentation des travaux dans les écoles, vidéo pour présenter les règles à ski ou pour informer de la décision de mettre des serviettes en tissu dans les restaurants scolaires... Enfin, le plus beau projet fut sans nul doute l'événement organisé pour Halloween lors de l'automne 2022. Décorations, jeux, escape game, tout était réuni pour faire frissonner en s'amusant. Les jeux avaient été réfléchis et adaptés pour que les enfants de tout âge puissent s'éclater. Un très bel événement qui a été reconduit en 2023. La commune remercie les jeunes élus du CMJ pour leur remarquable engagement tout au long de leur mandat.



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Coline, présidente du conseil municipal des Jeunes

Quels ont été les moments forts de ton mandat en tant que membre du conseil municipal jeunes ?

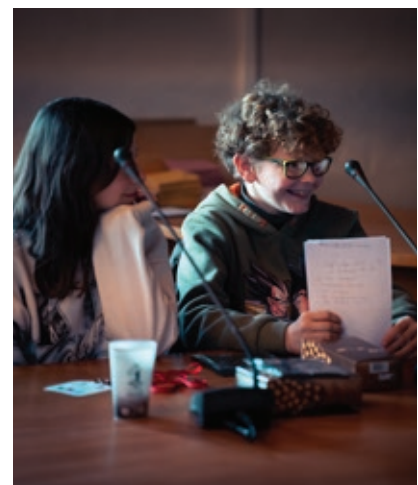
J'ai eu de grands moments pendant ce mandat. Tout d'abord, cela a commencé par mon élection en tant que présidente du conseil municipal des jeunes, ce qui témoignait de la confiance que les autres membres m'accordaient. L'organisation des deux kermesses d'Halloween a été un beau moment de partage entre nous mais également avec les autres jeunes de la commune. Et bien sûr, la réalisation des reportages via des vidéos a été une expérience très enrichissante.

Quelles leçons as-tu tirées de ton engagement au sein du conseil municipal jeunes ?

J'ai constaté qu'un travail d'équipe bien mené est intéressant et efficace. La vie communale est ponctuée de temps forts où les élus doivent être présents. Par exemple : les cérémonies, la venue du préfet... Enfin, chacun peut contribuer à son échelle aux animations de sa commune.

Est-ce que tu souhaites continuer à contribuer à la communauté d'une autre manière par la suite ?

Non, je ne pense pas, car avant d'être élue au conseil municipal jeunes de La Plagne Tarentaise, j'ai aussi participé à celui de la Vallée des Bellevilles. Je me suis bien investie dans la vie de mes communes ces dernières années, je vais maintenant me concentrer sur mes études.





LES SERVICES ENFANCE : QUELS COÛTS CELA ENGENDRE POUR LA COLLECTIVITÉ ?

Le bien-être des enfants et des familles est une priorité pour la collectivité. C'est pour cela qu'elle propose depuis plusieurs années différents services liés à la petite enfance et à l'enfance : la crèche, la cuisine centrale, le périscolaire, le centre de loisirs. L'accès à des services de qualité est un élément essentiel de l'égalité des chances. En offrant ces services, la collectivité permet à tous les enfants, quelle que soit leur milieu social, de bénéficier d'un environnement propice à leur développement. Ces services permettent également aux parents de concilier vie de famille et vie professionnelle. La prestation de services à l'enfance de qualité a un coût, et c'est là que la contribution financière de la collectivité entre en jeu. Les impôts locaux et les subventions de l'état sont utilisés pour financer ces services, permettant de rester abordables pour toutes les familles, quel que soit leur niveau de revenu. Découvrez les coûts initiaux de l'ensemble de ces services et la contribution financière de la commune.

Périscolaire

Le périscolaire est présent sur l'ensemble des 5 écoles de La Plagne Tarentaise. Tous les jours de la semaine, le matin et le soir sur toute l'année pour 4 écoles et uniquement durant la saison d'hiver pour l'école de La Plagne. Une vingtaine d'animateurs répartie sur l'ensemble du territoire encadre vos enfants.

- Prix de revient par heure/enfant = 4,67 euros
- Dont participation CAF = 0,30 euros
- Dont participation famille : 0,98 euros
- Dont participation Commune = 3,39 euros



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Margaux, périscolaire de Macot chef-lieu

Quelles sont les activités que tu aimes ?

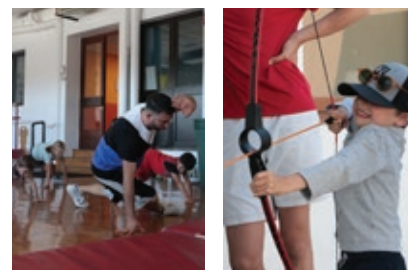
J'aime beaucoup jouer avec mes copines et faire du dessin. Des fois, si on a le temps, nous avons des ateliers de bricolage. Par exemple, j'ai fabriqué un hérisson en 3D.

Pourquoi aimes-tu venir au périscolaire ?

Je viens au périscolaire, car mes parents travaillent. Mais j'aime beaucoup venir, car cela me permet de rester un peu plus longtemps avec mes copines et de pouvoir jouer. Je découvre également de nouvelles activités et de nouveaux jeux.

Si tu avais une baguette magique, qu'est ce que tu améliorais ?

Si j'avais une baguette magique, je ne souhaiterais rien changer, car j'adore le périscolaire comme il est.





3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Jessica, maman de deux enfants fréquentant le centre de loisirs

Les activités et l'organisation du Centre de Loisirs ont-elles correspondu à vos attentes? Pourquoi?

Les activités ont correspondu à nos attentes concernant les « grands ». En revanche, dommage qu'il n'y ait pas eu plus d'activités pour les petits (stage de magie et de hip-hop pour les plus de 6 ans). Les activités sont variées et correspondent à la majorité des enfants. Les semaines à thème sont particulièrement appréciées. L'organisation est parfaite. Le personnel est à l'écoute et très agréable. La cantine et la fourniture du goûter sont très appréciables pour les parents.

Quel est le retour de vos enfants sur les journées passées au Centre de Loisirs?

Les enfants nous ont fait des retours très positifs sur les activités notamment grâce à leur variété. Ils apprécient également les repas préparés par les cuisiniers de la cuisine centrale.

Une activité à proposer pour l'année prochaine?

La veillée (le barbecue, les chants et les chamallows) a beaucoup plu aux enfants (surtout les Chamallows), ce serait bien de la maintenir l'année prochaine.

Sinon, il pourrait être envisagé de proposer une randonnée avec éventuellement une nuit en refuge.

Extrascolaire

L'extrascolaire ou le centre de loisirs est ouvert sur La Plagne pendant les vacances scolaires hivernales et les week-ends, ainsi que sur Macot et La Plagne pendant la saison estivale du lundi au vendredi. Ce centre de loisirs est ouvert à tous. Le centre de loisirs de La Plagne Tarentaise emploie 8 agents durant la saison estivale et 3 agents en saison hivernale.

- Prix de revient par heure/enfant = 6,86 euros
- Dont participation CAF = 0,58 euros
- Dont participation famille : 2,58 euros
- Dont participation Commune = 3,70 euros

Crèche Les P'tits Bonnets (côté permanent)

La crèche « Les P'tits Bonnets » est située à Plagne Centre et accueille les enfants de 10 semaines à 6 ans. La crèche est ouverte toute l'année exceptée les mois de mai et septembre, ainsi que pendant les vacances scolaires de la Toussaint. 5 agents travaillent à l'année et sont épaulés par 8 agents supplémentaires en saison d'hiver et 2 agents en saison d'été.

- Prix de revient par heure/enfant = 8,97 euros
- Dont participation CAF = 4,57 euros
- Dont participation famille : 1,69 euros
- Dont participation Commune = 2,71 euros

Restauration scolaire

La cuisine centrale située à Plagne Centre prépare les repas pour les 6 restaurants scolaires de la commune et de la crèche. Ce ne sont pas moins de 42000 repas préparés par an. 4 agents travaillent à l'année à la préparation des repas et entre 2 et 6 agents s'occupent du service dans chaque école selon le nombre d'enfants inscrits. Une importance particulière est accordée à la qualité et à la provenance des produits alimentaires. Sur la globalité des menus, la cuisine centrale s'engage à proposer une sélection variée de produits biologiques. En effet, 20% des produits utilisés sont certifiés BIO, parmi lesquels 50% sont qualifiés de "produits de qualité AOP, AOC...". Cette démarche vise à promouvoir une alimentation plus saine tout en soutenant les producteurs respectueux de l'environne-





ment. En parallèle, un repas végétarien est proposé une fois par semaine, ceci afin d'introduire la diversification dans l'alimentation des enfants. Enfin, la collectivité a souhaité favoriser les circuits courts, notamment en collaborant avec la coopérative laitière d'Aime pour les besoins en fromages et d'autres produits laitiers. Les produits locaux doivent être labellisés et ces derniers sont notifiés sur les menus.

- **Prix de revient par repas /enfant = 8,017 euros**
- **Dont participation famille : 4,15 euros**
- **Dont participation Commune = 3,87 euros**

Pour le fonctionnement des restaurants scolaires, la collectivité a alloué la somme de 218 037 euros en 2022.

Les charges comprises dans tous ces services correspondent aux : frais de personnel (salaires, charges patronales...), frais d'électricité, eau, petit matériel et équipement, fournitures, alimentation, location, véhicules (pour la restauration scolaire uniquement).



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Ethel, fréquente le restaurant scolaire

Quels sont les plats que tu aimes et que tu n'aimes pas préparés par nos cuisiniers ?

J'aime beaucoup les salades ainsi que tous les desserts que nous préparent les cuisiniers. Je trouve par contre la viande un peu grasse.

Si tu étais un animateur, quelle serait la règle que tu imposerais lors des repas ?

J'imposerais des moments de silence pour qu'il y ait bien moins de bruit pendant le repas.

Si tu pouvais commander ton repas, quel menu choisirais-tu ?

Je commanderai une salade avec de la viande ou du poisson. En dessert, je prendrai un fruit.



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Joy fréquente le restaurant scolaire

Quels sont les plats que tu aimes et que tu n'aimes pas préparés par nos cuisiniers ?

J'aime presque tout ce que nous préparent nos cuisiniers, excepté les épinards. Par exemple, ils nous cuisinent de la potée délicieuse et des cuisses de poulet avec des carottes, c'est trop bon.

Si tu étais un animateur, quelle serait la règle que tu imposerais lors des repas ?

Je demanderai aux enfants de ne pas crier, de lever la main pour parler, de ne pas se lever sans demander la permission.

Si tu pouvais commander ton repas, quel menu choisirais-tu ? Et que voudrais-tu changer ?

Je commanderai des pâtes avec des fruits de mer et un éclair au chocolat comme dessert. Je ne souhaite rien changer à part peut-être réaliser une décoration différente dans la cantine à chaque saison.

JOBS D'ÉTÉ, UNE OPPORTUNITÉ ENRICHISSANTE POUR NOS JEUNES

La commune de La Plagne Tarentaise propose chaque été des « Jobs d'été » pour les jeunes de la commune dans ses différents services. Ces emplois saisonniers sont devenus une tradition pour nos jeunes qui souhaitent gagner un peu d'argent pendant l'été. Tout d'abord, ces petits jobs



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Sixtine, embauchée au centre de loisirs

Quelles étaient tes missions au centre de loisirs ?

Durant ce mois, j'ai assisté les animateurs lors des diverses activités organisées par le centre de loisirs, telles que les olympiades, la journée Koh-Lanta et la chasse au trésor. J'ai également contribué en proposant des idées pour les énigmes et les épreuves. J'ai accompagné les sorties au plan d'eau, à la piscine et à l'accrobranche pour assurer la surveillance des enfants.

Qu'est-ce que cette expérience professionnelle t'a apportée ?

Tout d'abord, une grande capacité d'adaptation. Être animateur demande en effet de s'adapter quotidiennement. Il est crucial d'apprendre à gérer des enfants aux personnalités et âges variés. De plus, il faut être apte à réagir rapidement face à de petites crises diverses : qu'il s'agisse d'une blessure, d'un caprice, de l'annulation d'une activité, de la chaleur ou même de la pluie. Mais aussi, une grande patience...

Que retiendras-tu de ce mois ?

Le bonheur des enfants ! Ils sont toujours enthousiasmés face aux activités proposées, heureux de venir au centre de loisirs. Observer leurs rires et leurs jeux entre eux a été vraiment gratifiant pour notre travail. Mon expérience au centre de loisirs de La Plagne Tarentaise a été véritablement enrichissante. J'ai découvert un très bel esprit d'équipe parmi les animateurs.



permettent à nos jeunes de moins de 18 ans de se familiariser avec le monde du travail. Ils acquièrent une petite expérience pratique dans un domaine spécifique et développent des compétences professionnelles essentielles, telles que la gestion du temps, la résolution de problèmes sur le terrain ou ne serait-ce que la communication avec les collègues. De plus, grâce à ce travail saisonnier, les jeunes apprennent la valeur du travail et cela leur donne un avant-goût de l'autonomie financière. Une vingtaine de jeunes ont été recrutés pour cette saison estivale 2023. Des postes ont été pourvus principalement dans les centres de loisirs et aux services espaces verts. Depuis de nombreuses années, la commune travaille également en collaboration avec l'Office National des Forêts. 8 jeunes se relaient pour travailler avec les agents de l'ONF sur des contrats d'un mois. La commune les remercie pour leur bonne humeur, leur motivation, leur engagement chaque jour de l'été !

Clin d'œil : Monsieur le maire est également passé par les jobs d'été proposés à l'époque par la commune. Il a notamment participé au déboisement de la future voie verte.



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Myriam, embauchée au service
Espaces Verts

Quelles étaient tes missions durant ce mois ?

Durant ma mission au sein du service Espaces Verts, j'ai été chargée de prendre soin des fleurs et des espaces verts de la commune, notamment en effectuant des tâches telles que le désherbage et l'arrosage. Trois jours par semaine, nous formions une équipe de deux personnes pour arroser ensemble les parterres de fleurs, les jardinières et autres espaces verts répartis sur l'ensemble du territoire communal. J'ai pris beaucoup de plaisir à être en contact avec la nature et surtout à m'occuper des fleurs au sein de la commune de La Plagne Tarentaise.

Qu'est-ce que ce travail t'a apporté ?

À présent, je suis en capacité d'identifier certaines variétés de fleurs. Cette expérience m'a donné l'opportunité de découvrir de nouvelles espèces que je n'avais pas encore rencontrées. J'ai également appris à désherber un massif avec les bonnes pratiques.

Que retiendras-tu de ce travail saisonnier ?

La bonne humeur et l'esprit d'équipe. S'occuper des espaces verts requiert bien plus d'efforts que ce que l'on pourrait imaginer. Cela dépasse largement le simple arrosage des fleurs. En réalité, c'est un travail d'une grande diversité : cela englobe la taille des arbres et des arbustes, le désherbage, l'arrosage méticuleux des plantes et des fleurs, ainsi que la fertilisation du sol pour maintenir les extérieurs en excellent état. Ce métier demande une implication physique considérable et, surtout, une capacité à supporter des conditions climatiques parfois exigeantes, notamment la chaleur.



TRAVAUX, RÉNOVATION, MODERNISATION, UNE PRIORITÉ POUR LA COLLECTIVITÉ



CRUE DE NANT BÉNIN

Pendant la crue de juin 2023 du Nant Bénin, la piste remontant la vallée des Bauges, où se trouve enfouie une conduite principale d'Alimentation en Eau Potable (AEP), a subi des dommages. Cette montée des eaux a provoqué plusieurs érosions sur les rives. Les travaux ont consisté à restaurer les berges en utilisant des blocs de pierre à sec et en broyant la végétation qui bordait les rives.

Le montant de ces travaux s'élève à 53149 € TTC.



ROUTE DES FOURS

En raison des fortes pluies en début d'année 2023 et de la fonte des neiges, le bief de Valezan a débordé, entraînant d'importants dommages sur la route menant au point de captage d'eau potable des Fours. Les équipes techniques sont intervenues dès le mois de janvier pour rétablir le bief dans son lit. Au printemps, des travaux de réparation de la route ont été entrepris, comprenant la mise en place de revets d'eau.

Le montant des travaux s'élève à 35 356 € TTC.

LE CHALET DU BRESSON : UN NOUVEAU DÉPART

Niché au départ de sentiers de randonnée baignés de soleil du vallon de Foran, le chalet du Bresson, situé sur la commune historique de La Côte d'Aime, devenait vétuste et ne répondait plus aux normes de sécurité requises pour accueillir le public. Dans le but de préserver ce lieu tant prisé des randonneurs et des amateurs de sports d'hiver (ski de fond, randonnée à ski, raquettes...), la commune de La Plagne Tarentaise a décidé d'acquérir ce chalet afin de lui offrir une rénovation bien méritée. Les travaux en cours visent à mettre le bâtiment en conformité avec les réglementations relatives aux établissements recevant du public. Ils comprennent également une rénovation complète de l'intérieur du chalet, ainsi que de la terrasse pour la rendre plus accueillante et fonctionnelle. À l'issue de cette transformation, le chalet du Bresson conservera sa vocation première qui est de proposer un espace dédié à la restauration et un bar, tout en offrant également la possibilité de louer des



raquettes, des skis de fond et des luges. Le coup d'envoi des travaux a été donné le 21 août 2023, avec pour objectif d'ouvrir les portes de cet établissement courant 2024. Un nouvel élan s'annonce pour ce lieu, promettant de ravir les visiteurs dans un très beau cadre montagnard.

Le montant total des travaux s'élève à 441 381 € TTC, auquel il convient d'ajouter le raccordement électrique.





LOGEMENT SAISONNIER : UN ENJEU MAJEUR POUR L'EMPLOI

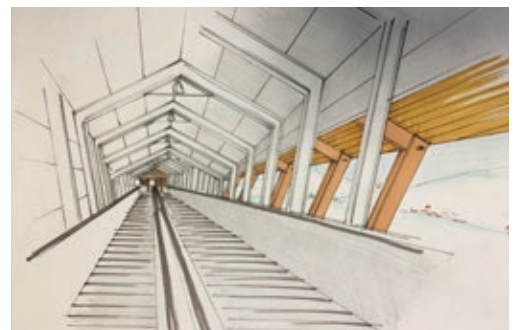
Depuis quelques années, l'accès au logement pour les travailleurs saisonniers constitue le premier frein majeur entravant l'emploi au niveau du tourisme. La station de La Plagne n'échappe malheureusement pas à cette problématique qui souligne une réalité incontournable : le logement, pour les travailleurs, en station est rare et onéreux. Certains salariés en viennent à se loger dans des hébergements peu satisfaisants. L'utilisation de véhicules comme abris temporaires ou le recours à des colocations dans des espaces restreints sont des scénarii fréquents. Les conséquences de cette crise du logement sont profondes et ont des répercussions sur la qualité du recrutement et du travail des saisonniers. Dans des secteurs déjà sujets à des pénuries de main-d'œuvre qualifiée, la difficulté de recrutement s'accroît davantage en raison de la concurrence entre les différentes stations touristiques. La fidélisation du personnel qualifié devient alors un enjeu de taille, puisque les conditions de logement précaires sont un motif majeur de départ. Ces enjeux liés au logement déteignent également sur la qualité du service offert aux visiteurs. Les travailleurs saisonniers, déjà soumis à des horaires et des conditions de logement difficiles, font face à des contraintes de déplacement qui peuvent altérer leur performance au travail. Les tensions qui en résultent se traduisent par une expérience client moins satisfaisante, impactant la réputation des destinations touristiques et la pérennité des emplois saisonniers. La Plagne a déjà œuvré depuis une vingtaine d'années pour l'ouverture de résidences pour les travailleurs saisonniers avec la création de 8 résidences comprenant pas moins de 370 logements détenues par les employeurs sous forme de parts sociales. Il existe également 545 logements dans le secteur public (social). Enfin, il est comptabilisé pas moins de 300 logements dans le parc privé, car les employeurs se sont organisés et logent eux-mêmes leurs employés. Tous ces logements s'avèrent déjà saturés. Au vu de ce constat, et afin de pouvoir loger ses propres travailleurs saisonniers, la commune de La Plagne Tarentaise, consciente de ces enjeux pour la vie de la station, a souhaité exercer son droit de préemption sur 61 appartements situés dans l'immeuble Le Cervin à Plagne Soleil ainsi que sur 91 places de stationnement. Ainsi la commune s'inscrit dans les objectifs fixés par la convention pour le logement des travailleurs saisonniers établie en 2020 entre l'État, le Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne (SIGP) et les 3 communes concernées (Aime-la-Plagne, Champagny-en-Vanoise et La Plagne Tarentaise) afin d'améliorer la situation en termes de logement des saisonniers sur le territoire des communes membres du SIGP. (Source : SIGP)

Le coût de cette acquisition est de 4 millions d'euros et d'1,8 millions pour les parkings.

NOUVELLE LIAISON MÉCANIQUE PIÉTONNE À BELLE PLAGNE

Afin d'améliorer l'accueil touristique de la station de Belle Plagne, la commune de La Plagne Tarentaise engage des travaux de construction d'une liaison mécanique piétonne (escalator). Cette future liaison piétonne sera constituée de deux escaliers mécaniques automatisés. Elle se situera entre « la placette des Croëts » et « l'allée haute » accès au parking amont. Elle permettra au public de se déplacer en quelques minutes entre la zone de chalandise du centre commercial et la zone d'hébergement de la station située à 25 m en amont. Le cabinet d'architecture a travaillé sur une intégration paysagère aussi discrète que possible. Une toiture végétalisée viendra habiller l'ouvrage sur sa face Est épousant le relief du terrain et une paroi vitrée apportera une lumière naturelle en versant sud s'ouvrant sur la montagne des Bourtes. L'ouvrage s'intégrera en aval entre l'espace bâti de l'OIP et du local des caisses des remontées mécaniques prenant ainsi naissance en plein cœur du centre commercial. Ce premier escalier double-sens atteindra le pallier intermédiaire desservant ainsi l'OIP, avant de repartir via un sas couvert et tempéré vers la circulation piétonne qui donne l'accès au parking amont de la station et de ses copropriétés. Sa longueur totale sera de 60 m. L'équipement nécessite un ancrage profond en sous-sol du fait des conditions sismiques de la zone, des remblais vestiges de la construction de la station et qui confère des portances de sol très hétérogènes ne pouvant pas assurer la stabilité de cet ouvrage de plus de 60 tonnes. Les travaux ont débuté le 16 août 2023 ils s'arrêteront dès l'arrivée des premières neiges et reprendront en mai 2024 pour une mise en service de la liaison complète fin 2024.

Le financement de cet équipement est assuré en totalité par la commune de la Plagne Tarentaise pour un montant d'environ 2,5 M€.





MODERNISATION DU CENTRE TECHNIQUE DE MONTCHAVIN

Dans une démarche résolue visant à moderniser et à améliorer les infrastructures municipales, la commune de La Plagne Tarentaise a souhaité rénover le centre technique municipal situé à Montchavin Les Coches. Le projet de rénovation du centre technique municipal est devenu une priorité en raison de l'état vieillissant des installations actuelles. Le local ne répondait plus aux normes en vigueur en termes de salubrité, de sécurité et d'accessibilité. Les travaux ont impliqué une rénovation totale du local, incluant une extension, dans le but de le rendre conforme aux réglementations du Code du travail. Ces travaux de rénovation et d'agrandissement ont été entrepris dans le but de mettre nos installations en conformité avec la réglementation, mais ils vont au-delà des exigences réglementaires. Ils témoignent de l'engagement de la collectivité envers ses agents et de la volonté d'offrir un environnement de travail de qualité supérieure. En modernisant complètement ce local, en y ajoutant un bureau, des vestiaires séparés hommes/femmes et un réfectoire, il a été créé un espace plus fonctionnel et plus sûr pour nos agents.

Le montant de l'opération s'élève à 295 047,59 € TTC.

UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR LES AGENTS DU PÔLE TECHNIQUE DE LA COMMUNE

Depuis la création de la commune nouvelle en 2016, les services administratifs et techniques de la commune étaient répartis sur les mairies déléguées et certains pôles étaient séparés géographiquement. Afin de regrouper les services par pôle et de rassembler les services administratifs à Macot, il a été décidé d'aménager l'ancienne cure de Macot pour y créer de nouveaux bureaux. Ainsi, ce bâtiment regroupera l'ensemble des services techniques de la mairie : service urbanisme, régie de l'eau et l'assainissement, pôle bâtiment, direction technique... Le rez-de-chaussée de ce bâtiment, accessible aux personnes à mobilité réduite, permettra d'accueillir la population pour les demandes liées à l'urbanisme, à la régie de l'eau de l'assainissement et aux services techniques. Le bâtiment actuel de la mairie continuera d'accueillir le bureau du maire et d'être le lieu d'accueil pour les démarches liées à l'état civil, aux élections, au social, à la petite enfance, aux services périscolaires... Il sera également occupé par l'ensemble des services supports : direction générale des services, finances, communication, marchés publics, juridique, secrétariat des élus, régie de transport, sécurité... La réhabilitation du bâtiment de l'ancienne cure a permis de créer des espaces de travail optimisés. Des travaux de rénovation énergétique ont également été effectués et permettront de réduire la consommation des fluides : isolation des façades et de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures.

Le montant de l'opération s'élève à 762 131,94 € TTC (Travaux, étude et mobilier).



Découvrir les nouveaux locaux :

www.youtube.com/watch?v=QLWoksopibQ

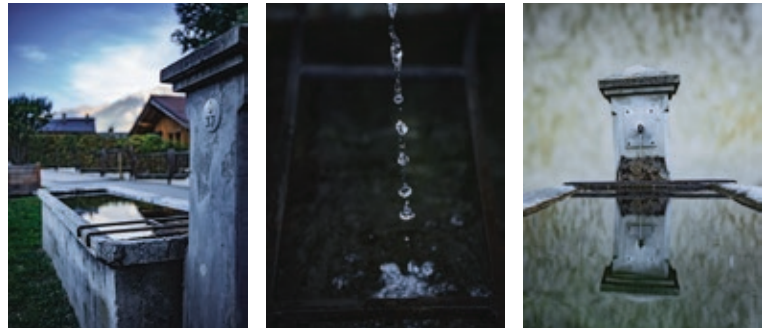
LA COMMUNE INVESTIT POUR NOS ENFANTS

Les enfants ont été gâtés cette année. En effet, la commune a à coeur de développer les aires de jeux sur son territoire. Ces espaces ludiques ne sont pas seulement des lieux de divertissement, mais des lieux où les enfants apprennent, grandissent et interagissent avec leur environnement et leurs pairs. La commune aspire à ce que ces espaces reflètent les caractéristiques distinctes de notre territoire, que ce soit à travers le Bonnet de La Plagne, la Cabine Vanoise Express ou la Cabane du Trappeur. En moins de 2 ans, pas moins de 4 aires de jeux ont été créées. Pour 2023, une aire de jeux a été installée à Plagne Centre pour les enfants de 1 à 6 ans composée d'une variété d'équipements : toboggan, prises d'escalade, tunnel, jeux d'équilibre, jeux de manipulation, ainsi que deux autres à Montchavin Les Coches.



L'EAU EST UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE, PRÉSERVONS-LA!

La commune de la Plagne Tarentaise mène depuis un certain temps une réflexion sur les bassins, les fontaines et les points de distribution d'eau potable. Dans le contexte actuel, il est devenu essentiel pour toutes les parties prenantes du territoire de redoubler d'efforts. Cette situation oblige les communes à surveiller et à rationaliser les infrastructures dédiées à la distribution d'eau potable. À ce titre, la commune a effectué, sur l'ensemble de son territoire, un état des lieux de tous ses bassins. Ces bassins ont été regroupés en deux catégories : ceux se trouvant sur des terrains publics et ceux localisés sur des propriétés privées. Nous devons effectuer un travail sur les bassins afin de réaliser des économies d'eau sur la commune. La collectivité a sollicité les propriétaires fonciers disposant d'un bassin sur leurs parcelles afin de les convier à un entretien avec les élus et les techniciens. La commune souhaitait, par cet entretien,



QUELQUES CHIFFRES

136 BASSINS

Un bassin coule à

7 LITRE/MIN

= 0,42 m³/heure = 10 m³/jour
 = 70 m³/semaine = 300 m³/mois
 = 3650 m³/an

Cela correspond au volume

DE 7 PISCINES DE 25 M (500 M³)
 pour un seul bassin

exposer l'ensemble des actions sur la préservation de la ressource et sur les économies d'eau qui ont déjà été engagées (réduction du nombre de bassins, réduction des débits de distribution, pose de compteurs d'eau...) et les futures mesures qui seront mises en place. Toutes ces mesures ont pour but de contrôler au mieux les installations communales, d'éviter certaines mauvaises pratiques et de limiter les abus.

Afin de compléter ce travail, un état par hameau du nombre de chalets d'alpage disposant d'un raccordement d'eau et d'un abonnement a été réalisé. Les hameaux concernés sont : Le Brayon, Le Villard de Sangot, Le Plan Champs, Chez Anselme, Chez Anselme du levant, Les Esserts du Haut, Les Esserts du levant, L'hôpital, Champs Drivet d'en Haut, Praz Salvard, Les Thuiles, Plan Bois.

À ce jour, il reste 2 secteurs à prospector sur la commune historique de Macot, la montée du milieu et la montée de La Plagne qui seront réalisés cet automne. Les bassins situés sur le domaine public doivent servir un intérêt collectif. Ceux sur des propriétés privées peuvent être conservés à condition qu'ils respectent la même exigence. Ils pourront être rétrocédés aux propriétaires fonciers et raccordés au réseau de leur habitation après compteur.

L'agence de l'eau demande aux collectivités de justifier des volumes d'eau consommés par les bassins ou les fontaines. En effet, l'écoulement permanent des bassins entre en compte dans la déclaration annuelle pour le prélèvement des ressources en eau dans le milieu naturel qui engendre le paiement d'une redevance. Pour 2022, le montant de la redevance était de 39 819 euros pour 854 482 m³.

La multitude des bassins recensés impacte fortement l'équilibre du service de l'eau et assainissement tant au niveau budgétaire qu'au niveau de la charge de travail de l'équipe technique.



5000 LITRES

consommation moyenne d'un Européen pour l'ensemble de ses usages quotidiens

Un bassin coûte

EN MOYENNE 1500 EUROS PAR AN

à la collectivité

60 ANS

c'est la durée de vie estimée d'un réseau

Pour information, l'eau n'est pas chère.

**0,8 % CORRESPOND
À LA PART DE L'EAU**

dans le budget des foyers

CONTRE

**2,1 % POUR LE TÉLÉPHONE PORTABLE
5 % POUR L'ÉLECTRICITÉ ET LE GAZ**

En augmentant de

0,2 CENTIME D'EURO PAR LITRE,

le renouvellement des réseaux prendrait

75 ANS CONTRE 150 ANS AUJOURD'HUI

LE SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT, ON VOUS EXPLIQUE TOUT!

Qu'est-ce que cela signifie?

- C'est un document obligatoire permettant d'avoir un diagnostic des réseaux et des ouvrages d'assainissement existants
- Il permet de disposer d'un état des lieux et faire ressortir les fragilités dans nos équipements et réseaux

À quoi est-il destiné?

- À maintenir, mettre en conformité et réparer les ouvrages et réseaux
- À valider, compléter ou corriger les plans
- Inventorier, qualifier et quantifier les pollutions émises
- Traiter, uniformiser les données actuelles
- À préconiser les améliorations à apporter et les solutions envisageables afin de disposer d'un système d'assainissement cohérent et pérenne à l'échelle du territoire communal
- À permettre à la collectivité de faire des choix justifiés quant aux orientations futures
- À proposer à la collectivité une stratégie de renouvellement de son patrimoine réseaux et ouvrages en élaborant un programme pluriannuel de travaux (un chiffrage des travaux ainsi que mettre en place un planning prévisionnel)
- À vérifier et adapter la cohérence des zonages d'assainissement au regard des documents d'urbanisme existants, des modifications et révisions en cours (comme l'est actuellement le PLU) et des projets

L'objectif ultime étant :

- De garantir aux populations futures, au travers de solutions techniques probantes, une collecte et un traitement des eaux usées satisfaisants et durables, adaptés aux contraintes spécifiques de ce territoire de montagne
- D'optimiser la gestion du service, les investissements nouveaux et le renouvellement des équipements en place

Quel est le processus?

- Les données recueillies proviennent de divers services de la collectivité, en particulier du service de l'eau, avant d'être transmises au bureau d'études
- Des investigations sur le terrain ont également été menées par du personnel du bureau d'étude, du personnel de la régie de l'eau et des prestataires privés (passage caméra, test à la fumée, écoutes sur les réseaux, ouvertures et inspection de regards, prise de mesures, vérification de l'étanchéité des réseaux et ouvrages...)
- L'ensemble du territoire a été cartographié, incluant la localisation des réseaux et des infrastructures, ce qui facilite la mise à jour de l'ensemble des plans, qu'ils soient au format papier ou informatique
- De nombreuses réunions ont eu lieu avec les services concernés, les institutions de l'état et les élus aux différentes étapes de l'étude

Quel est le coût?

- Cette étude a duré deux ans et certaines phases ont été programmées selon les saisonnalités. Le coût total de l'étude s'élève à 138 000 €/TTC



LA PLAGNE, UNE MONTAGNE À TRANSMETTRE

Dans les années 60, quelques pionniers amoureux de la montagne ont créé La Plagne afin d'offrir une vie meilleure aux habitants du territoire. Depuis plus de six décennies, la station au Bonnet Rouge a ouvert l'accès aux sports d'hiver au plus grand nombre et notre destination est l'une des plus belles au monde.

Aujourd'hui, La Plagne fait face à un nouveau défi qu'il faudra relever pour les années à venir : s'adapter pour maintenir une économie primordiale à la vallée, tout en préservant la montagne. Sous l'impulsion du Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne, les communes, la Société d'Aménagement de La Plagne et l'Office de Tourisme de la Grande Plagne ont débuté en 2022 une démarche de Transition à l'échelle de la destination. Un COPIL a été créé intégrant : les 3 communes, la communauté de communes, l'exploitant du domaine skiable (SAP), le Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne (SIGP) et l'Office de Tourisme de la Grande Plagne. Il a déjà porté plusieurs grandes actions : calcul d'un bilan carbone, réalisation d'un rapport RSE et intégration de la démarche labélisante Flocon Vert.

AWARD "MONTAGNE ZÉRO CARBONE"

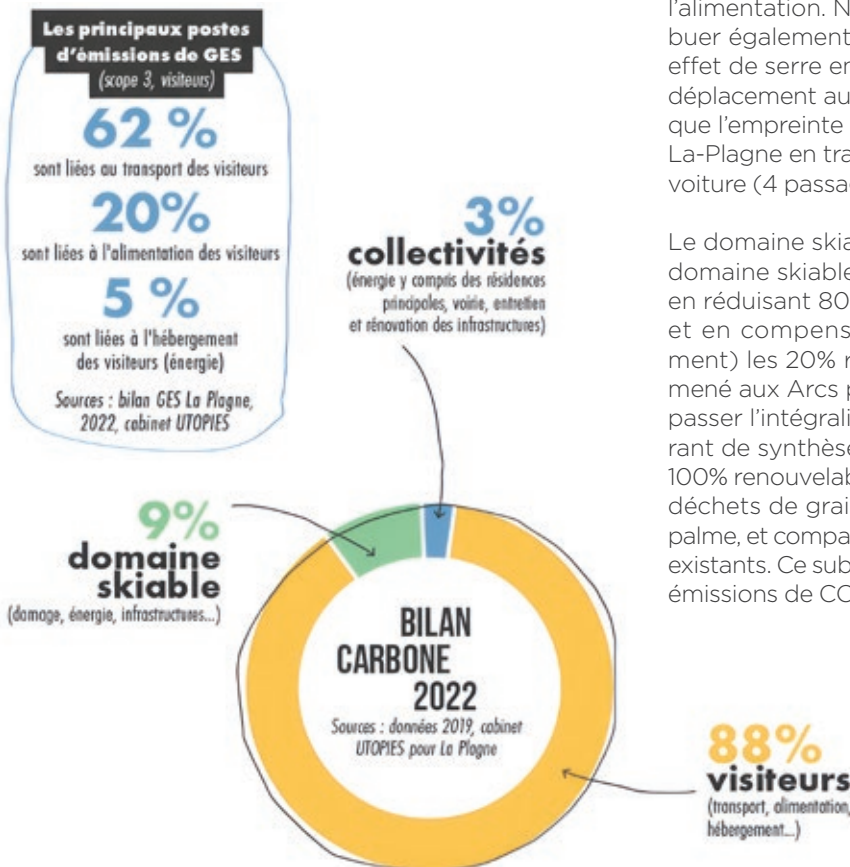
La Plagne s'est vue décerner ce trophée en avril 2023, au salon Alpipro, pour récompenser l'engagement envers la transition. Il met en lumière l'engagement de la destination envers la transition. Très concrètement, trois actions ont été initiées depuis 2021 : la rédaction d'un rapport RSE*, l'élaboration d'un bilan carbone de destination et le lancement de la démarche en vue de l'obtention du label Flocon Vert, avec l'association Mountain Riders. Le calcul du bilan carbone a permis une photographie des émissions liées à l'activité touristique du territoire. Pour une station comme La Plagne, ce qui pèse le plus, ce sont les émissions "indirectes", celles qui sont situées en amont et en aval de nos activités : les émissions liées au transport



des visiteurs qui se rendent à La Plagne en font partie (62% de la part de l'impact lié aux visiteurs). La totalité de l'impact des visiteurs représente 88% et l'on y retrouve aussi des émissions liées à l'hébergement (énergie) et à l'alimentation. Nos visiteurs ont la possibilité de contribuer également à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en privilégiant le train comme moyen de déplacement au lieu de la voiture. En effet, il faut savoir que l'empreinte carbone d'un aller-retour Paris > Aime-La-Plagne en train équivaut à 2,2 kg de CO2 alors qu'en voiture (4 passagers) celui-ci est 35 kg de CO2.

Le domaine skiable aussi... L'objectif de l'exploitant du domaine skiable est d'arriver à Zéro carbone en 2030 en réduisant 80% de réduction des émissions directes et en compensant (par plantation d'arbres notamment) les 20% restants. À la suite d'un test concluant mené aux Arcs puis à La Plagne, l'exploitant a souhaité passer l'intégralité de son parc de dameuses au carburant de synthèse HVO depuis la saison 2023. D'origine 100% renouvelable, ce carburant est fabriqué à partir de déchets de graisses et d'huiles usagées, sans huile de palme, et compatible sans modification avec les appareils existants. Ce substitut au gasoil réduit de plus de 80% les émissions de CO2.

(Source RSE 2022 La Plagne)



OPÉRATION MONTAGNE ZÉRO DÉCHET 1^{re} édition

Cette opération existait déjà du temps de la commune historique de Macot La Plagne. En 2023, l'Office de Tourisme de La Grande Plagne a souhaité l'organiser à l'échelle intercommunale. Le 3 juin 2023, cinq ramassages en simultané étaient organisés sur l'ensemble du territoire. Avec 350 participants et plus d'une tonne de déchets ramassés en 1h30, cette mobilisation citoyenne et fédératrice s'est avérée riche en enseignements, notamment via la caractérisation des déchets (pesée et tri), coordonnée par l'association Mountain Riders. Il s'agit d'un point de départ indispensable pour comprendre l'origine et la typologie des déchets. Objectif : transformer les actions curatives en actions préventives ciblées à la source, et ainsi contribuer à un cercle vertueux pour réduire au maximum les déchets dans la nature à l'avenir.

2^{de} édition en 2024 – Plus d'informations à venir



CRÉATION D'UNE "MARQUE EMPLOYEUR" À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Dans un contexte socioéconomique sensible, tous s'unir "sous le même Bonnet" semble une évidence pour répondre efficacement aux nouveaux défis du marché de l'emploi. L'Office de Tourisme de la Grande Plagne crée donc une "marque employeur de destination", commune à tout le territoire, et lance un site internet dédié avec mise en commun d'outils comme le regroupement des offres d'emplois... Cette démarche fédère déjà une centaine de socioprofessionnels afin de valoriser les atouts clés de la destination pour un postulant. Dans le but de recruter et de fidéliser les saisonniers, c'est donc une véritable "opération séduction" qui est menée sur le long terme. Mission prioritaire : pourvoir près de 3000 postes chaque saison d'hiver.

Infos : www.emploi-laplagne.com

DÉMARCHE FLOCON VERT

Le label Flocon Vert est une démarche labellisante garantissant l'engagement durable des destinations touristiques de montagne. Développée par l'association Mountain Riders, elle permet de structurer les projets de transition des stations de montagne et contribue à l'émergence de comportements plus durables. Elle a été lancée en novembre 2022 à La Plagne. À ce jour, la collecte de données auprès des divers acteurs du territoire a été réalisée, une restitution publique sera faite par Mountain Riders le 31 janvier prochain (18h-20h30, salle des fêtes d'Aïme). Des pistes d'amélioration nous seront transmises afin de travailler notre plan d'action. Objectif : labellisation lors du comité de labellisation de juin 2024. À noter que la démarche Flocon Vert est une démarche continue, elle ne s'arrête pas à la labellisation : il s'agit d'un point de départ. Tous les 3 ans, le territoire sera à nouveau challengé et devra s'engager sur des actions de plus en plus exigeantes.



FRESQUE DU CLIMAT

La Fresque du Climat, Quésako ?

La «Fresque du Climat» est un atelier collectif, pédagogique et ludique qui vise à sensibiliser le public aux enjeux du changement climatique.

Elle a été développée par l'association du même nom, une organisation à but non lucratif qui œuvre pour l'éducation et la mobilisation autour de la crise climatique.

La Fresque du Climat, comment se déroule un atelier ?

La Fresque du Climat se présente sous la forme d'un atelier interactif. Les participants travaillent ensemble pour créer une fresque murale composée de cartes illustrant les différents aspects du système climatique et ses interactions.

Chaque carte représente une composante du système, comme les activités humaines, les conséquences du changement climatique, les mécanismes de régulation... L'assemblage des cartes permet aux participants de mieux appréhender les différents éléments du système climatique et comprendre comment ils sont liés.

La destination de La Plagne en collaboration avec l'association Moutain Riders a choisi ce moyen pour sensi-



biliser les professionnels du territoire aux enjeux climatiques. L'atelier Fresque du Climat a été proposé aux communes supports de la station.

À La Plagne Tarentaise, cet atelier a été réalisé le jeudi 22 juin à la salle polyvalente de Macot avec des élus et des techniciens de la collectivité. L'objectif de La Plagne est de pouvoir élargir ces ateliers à l'ensemble des publics intéressés.

La Fresque du Climat à La Plagne Tarentaise :

Ce 22 juin dernier, des petits groupes de 4 à 5 personnes se sont formés pour réaliser chacun leur fresque. De nombreux échanges ont eu lieu en raison des divergences de perception concernant les enjeux et l'avenir qui nous attend. En effet, les fresques aident à prendre conscience de l'impact des activités humaines sur l'environnement (l'humain, la biodiversité). Après avoir achevé les deux fresques, une générale et une autre plus spécifique à l'impact sur la montagne, les participants ont procédé à un atelier «un hiver à La Plagne en 2050». L'idée de ce dernier atelier était de pouvoir se projeter en 2050 et d'imaginer ce que l'on souhaiterait voir advenir sur notre territoire. Il permet aux équipes de se positionner en tant qu'acteur de ce qu'il adviendra. C'est un temps important qui permet d'encourager l'émergence d'actions positives pour lutter d'une part, mais aussi s'adapter au réchauffement climatique.



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Marie-Pierre, responsable de la police municipale de La Plagne Tarentaise

Pourquoi avoir participé à cet atelier ?

J'ai décidé de m'inscrire à cet atelier en raison de mon engagement quotidien dans les initiatives environnementales et cela permet d'ajouter une pierre à l'édifice.

Quel a été ton ressenti durant l'atelier ?

J'ai éprouvé de la crainte et du désespoir en constatant les effets dévastateurs de l'activité humaine sur notre planète, ce qui est d'autant plus douloureux lorsqu'on l'observe de manière concrète, comme sur cette fresque. Cependant, il y a aussi une part de résilience en moi qui m'incite à persévérer et à maintenir une attitude positive, même si cela est difficile.

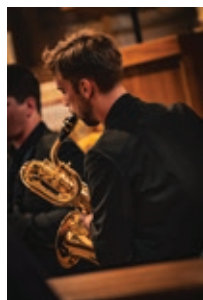
Est-ce que cet atelier t'a apporté des réponses ?

Pas vraiment. Cet atelier m'a juste confirmé que l'avenir s'annonce difficile pour les générations futures en l'absence d'engagement de la part des responsables politiques et des grandes entreprises. Mais j'ai surtout appris que la montée des mers et océans n'est pas due à la fonte des icebergs, mais de la calotte glaciaire.



MUSI'PLAGNE UN FESTIVAL ITINÉRANT

La 3^e édition de Musi' Plagne s'est déroulée cette année du 12 juillet au 30 août. Chaque mercredi soir de l'été, la commune a offert à ses résidents et touristes un concert en plein air, se déroulant dans des lieux différents. Cette initiative vise à parcourir l'ensemble du territoire de La Plagne Tarentaise afin de dynamiser la vallée et faire découvrir les villages d'une manière originale, mais également les stations de La Plagne Centre et La Plagne Montchavin. Comme pour chaque édition, le programme était riche et varié. Cette année, il a emmené un public nombreux à travers différents univers musicaux, allant des Beatles à la musique classique, en



passant par la Pop, le Rock et même la fanfare. Le concert événement avait lieu, lors de cette édition, sur la base de loisirs des Versants d'Aime, un lieu privilégié au bord de l'eau. L'orchestre Alméras, une quinzaine de chanteurs et danseurs, a interprété les plus grands tubes comme les dernières tendances créant

une ambiance de fête à la base de loisirs. Lors de la première partie de ce concert, les spectateurs ont pu découvrir le groupe «Les Vagabonds», gagnants du concours de chant Plagno Voice 2021. Un très bel été musical! Et Musi'Plagne sera de retour en 2024 avec de nombreuses nouveautés à découvrir.



(RE) GÉNÉRATIONS, UN PROJET POUR CRÉER DU LIEN



Lien... Un mot qui semble aujourd'hui désuet et parfois oublié. Au profit d'une connexion virtuelle, nous faisons oublier l'essence même du partage. C'est pourquoi le service enfance culture et le service communication ont collaboré sur un projet intergénérationnel.



L'objectif était de mettre en lumière les moments de partage entre différentes générations, qu'ils surviennent lors d'une activité, d'un moment de tranquillité ou de transmission. Un appel à candidatures a été lancé au printemps auprès des familles de La Plagne Tarentaise pour créer une exposition photographique illustrant les liens intergénérationnels. Près d'une vingtaine de familles ont généreusement répondu à l'appel, participant à des séances photos en studio, dans leur jardin ou dans des lieux qui leur étaient chers durant tout l'été. Un comité de sélection a retenu une série de photos pour chaque famille, qui ont ensuite été exposées à la Maison des Arts du 3 au 13 octobre 2023. Chaque famille a pu récupérer les photos exposées ainsi que d'autres sous format numérique. Tous, participants et techniciens, ont partagé des moments exceptionnels empreints de générosité et d'une certaine intemporalité. L'objectif de mettre en avant les relations humaines mêlant transmission et apprentissage a été pleinement réalisé.



Pour en savoir plus sur l'exposition :
www.youtube.com/watch?v=hulRd9fPTio



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Karine, participante
au projet (Re) Générations

Qu'est-ce qui vous a motivé à participer à ce projet ?

Le fait d'être devenue grand-mère jeune m'a encouragée à réunir ma famille entière. J'ai pensé que cela nous permettrait d'immortaliser des instants où plusieurs générations se réunissent (mes parents, ma fille et ma petite-fille). Ces précieux moments deviennent de plus en plus rares.

Comment avez vécu cette expérience ?

C'était une expérience très enrichissante et inestimable. En effet, les photographies ont la capacité de perdurer au fil du temps, ce qui signifie que ce moment capturé restera préservé. Cela nous a permis de nous réunir, car même si nous vivons à proximité les uns des autres, nous ne prenons pas suffisamment de temps pour nous retrouver. En réalité, prendre la pose devant un photographe, même en famille, n'est pas si simple. Le professionnalisme de Jérémy et Isabelle a eu pour effet de nous mettre à l'aise devant l'objectif.

Quel a été votre moment préféré ?

À un certain moment, l'idée a surgi qu'une d'entre nous devrait prendre la main de mon père. Nous nous sommes d'abord regardé, ma mère, ma fille et ma petite-fille, sans savoir qui ferait ce geste. C'est alors que Clémentine, ma fille, s'est avancée vers mon père, et j'ai trouvé ce geste très émouvant. Ces instants rapprochent les gens et font surgir des émotions parfois difficiles à exprimer au quotidien.





LA PLAGNE EN CHIFFRES

La station de La Plagne fait partie intégrante de notre commune et de notre territoire. Elle est le poumon économique de notre vallée. Mais connaissez-vous ses chiffres clés ?

1961

CRÉATION DE LA STATION

LE TERRITOIRE DE LA PLAGNE C'EST

3 COMMUNES

LA PLAGNE TARENNAISE,
AIME-LA-PLAGNE
ET CHAMPAGNY EN VANOISE

8789

HABITANTS À L'ANNÉE
ET 575 000 VISITEURS ANNUELS

65 %

DE FRANÇAIS

35 %

D'ÉTRANGERS

17

ATHLÈTES AMBASSADEURS

11 SITES

RÉPARTIS ENTRE

**650 ET 2100 MÈTRES D'ALTITUDE
SUR 10000 HA**

AVEC UN POINT CULMINANT
DU DOMAINE SKIABLE
À **3080 MÈTRES**

7 EN ALTITUDE

PLAGNE CENTRE, PLAGNE 1800,
PLAGNE AIME 2000,
PLAGNE VILLAGES,
PLAGNE SOLEIL,
PLAGNE BELLECÔTE,
BELLE PLAGNE

3 VILLAGES

MONTALBERT,
MONTCHAVIN - LES COCHES
ET CHAMPAGNY-EN-VANOISE

57 000

LITS

2 355 165

JOURNÉES DE SKI VENDUES (SAISON 22/23)

225 KM

DE PISTES

133 PISTES

8 VERTES, 73 BLEUES, 35 ROUGES ET 17 NOIRES

11 ESPACES LUDIQUES

BOARDER CROSS, HALF-PIPE, SNOWPARK, FUNSLOPE, BUFFALO PARK,
BUFFALO KIDS, SLALOM CHRONO, EQUALIZER,
FORÊT DES LUTINS, COLORADO LUGE

33

DAMEUSES

74

REMONTÉES MÉCANIQUES

5 TAPIS, 27 TÉLÉSKIS ET TÉLÉCORDES

31 TÉLÉSIÈGES, 11 TÉLÉCABINES, 2 TÉLÉPHÉRIQUE

181 HA
DE NEIGE DE CULTURE
SOIT **34 %**
DU DOMAINE ÉQUIPÉ EN NEIGE DE CULTURE
572 555 M³
D'EAU UTILISÉS POUR LA NEIGE DE CULTURE
(PÉRIODE DU 26/11 AU 27/02)
5 000 M³
D'EAU ÉCONOMISÉS GRÂCE À LA MISE EN PLACE
D'UN LOGICIEL DE SUPERVISION (2020)
SOIT L'ÉQUIVALENT DE 2 PISCINES OLYMPIQUES
DE 2 MÈTRES DE PROFONDEUR

ET AUSSI

14
PISTES DE SKI
DE FOND

7
ITINÉRAIRES DE PISTES
DE SKI DE RANDONNÉE

6
CIRCUITS
SENTIERS PIÉTONS

1
PISTE OLYMPIQUE
DE BOBSLEIGH

PLUS DE

50
ACTIVITÉS SPORTIVES
ET LOISIRS
PROPOSÉES À L'ANNÉE

ET L'ÉTÉ C'EST
150 KM
DE PISTES
DÉDIÉS AU VTT

9
ITINÉRAIRES

1
BIKE PARK

1
STADE SPORTIF
D'ALTITUDE

LA PLAGNE,
C'EST ÉGALEMENT

3
LACS NATURELS

3
PISCINES EN PLEIN AIR

2
BASES DE LOISIRS

19
ESPÈCES DE PLANTES
PROTÉGÉES

288
ESPÈCES D'ANIMAUX

ET N'OUBLIONS PAS
L'EMPLOI

8301
CONTRATS SALARIÉS
SUR L'ENSEMBLE
DU TERRITOIRE

560
CONTRATS
SAISONNIERS L'ÉTÉ

3000
EMPLOIS À POURVOIR
CET HIVER



DÉCOUVRIR LA COMMUNE D'UNE MANIÈRE LUDIQUE ...

La commune de La Plagne Tarentaise a souhaité instaurer une manière différente de découvrir notre patrimoine et notre territoire en élaborant des parcours d'orientation, mais également des itinéraires pour vélo à assistance électrique (VAE). Les plans des ces différentes activités sont disponibles à l'office de tourisme.



3 QUESTIONS / 3 RÉPONSES

Marie Pierre et Alexine, pratiquantes de courses d'orientation

Qu'est-ce qui vous a poussé à vous intéresser aux parcours et courses d'orientation ?

Alexine : la course ou parcours d'orientation est très ludique. Il y a un côté chasse au trésor ! C'est à la fois une activité où il faut savoir se poser pour regarder la carte, observer l'environnement, trouver le meilleur itinéraire... mais cela fait aussi travailler l'endurance si on le fait en courant, dans une optique course. C'est donc le mélange ludique-réflexion-endurance qui m'a plu.

Marie-Pierre : D'abord passionnée de montagne, de randonnée et de course à pied (le tout en amateur loisir/plaisir), passionnée aussi par la lecture de paysage et les cartes IGN ; et après avoir eu l'occasion d'essayer la course d'orientation sur des parcours... j'ai été prise au jeu, au défi de chercher et de trouver les balises...

Quels sont les plus beaux endroits que vous avez pu découvrir grâce à ces parcours ?

Alexine : Je ne sais pas s'il y a un « plus bel endroit » que j'ai fréquenté grâce à la course d'orientation. Mais ce qui est sympa, c'est qu'on change souvent d'endroit et qu'on découvre des lieux où on ne serait pas allés spontanément en mode rando.

Marie-Pierre : Je n'ai pas de plus beaux endroits : c'est différent à chaque fois, un même endroit est différent suivant les saisons, je le perçois ou l'appréhende aussi différemment suivant ma forme...

Comment choisissez-vous les parcours que vous allez suivre : terrains ou difficultés ?

Marie Pierre : En course d'orientation, ce sont nos coaches, tout aussi passionnés, qui choisissent les parcours (même au fil des années) variés et nouveaux à découvrir... c'est dans les sous-bois où cela est plus compliqué d'apprécier le paysage lointain (mais on trouve des champignons ou des baies comestibles :)

Les parcours d'orientation, une aventure qui défie votre sens de l'orientation !

Imaginez-vous en explorateur moderne, muni d'une carte au trésor et de votre courage, à la recherche de balises disposées au sein d'un décor naturel enchanteur. Les parcours d'orientation sont comme des jeux grandeur nature où la forêt devient votre terrain de jeu et les indices, vos amis mystérieux. C'est une invitation à vivre l'excitation de la découverte, à tester vos compétences de navigation tout en vous reconnectant avec la nature. C'est l'occasion parfaite de créer des souvenirs en famille, entre amis, ou même en solo, tout en développant votre sens de l'orientation d'une manière amusante et captivante. 12 parcours sont proposés sur l'ensemble du territoire, présentant chacun des niveaux de difficulté des points d'intérêts différents. Retrouvez nos parcours patrimoine,

loisir, ou randonnée sur Plagne Villages, Montchavin, Les Coches, Plan Bois, La Côte d'Aime, Montméry, Valezan, Macot La Plagne et base de loisirs des Versants d'Aime.

Nouveauté cet hiver : la création de parcours permanents d'orientation à ski. Ces parcours sont issus d'une collaboration des services techniques de La Plagne Tarentaise avec le Comité de Savoie. Vous pourrez les parcourir dès cet hiver en ski alpin sur les domaines de La Plagne et La Plagne Montchavin.

L'objectif : les pratiquants doivent retrouver des balises placées sur des pistes de ski et marquer le plus de points possible. Prêt à dévaler les pentes cet hiver à la recherche de trésors cachés ! La station de La Plagne sera la première station à proposer ce type de parcours.

Les itinéraires pour les Vélos à Assistance Électrique ou comment découvrir le patrimoine local différemment

La commune de La Plagne Tarentaise en partenariat avec le syndicat d'initiative de La Côte d'Aime-Valezan ont élaboré deux sentiers "découverte" sur la commune déléguée de La Côte d'Aime à destination des Vélos à Assistance Électrique. Le Vélo à Assistance Électrique permet de découvrir le patrimoine et les richesses naturelles que propose notre territoire d'une manière agréable, offrant une balade fluide et sans effort. Le parcours Patrimoine explore les sentiers du Versant du Soleil, traversant les vignes et les vergers, avec

des arrêts prévus pour explorer des sites culturels et historiques dans les communes du Versant du Soleil et de la vallée. Le parcours découverte des richesses naturelles du Versant du Soleil vous propose de découvrir les vallées et moraines glaciaires, l'affleurement de gypse, les vestiges de mines d'anthracite, les forêts et pâturages situés dans leur contexte géologique sur les versants du soleil.



Pour en savoir plus sur les itinéraires VAE :
www.youtube.com/watch?v=iNtGFnS2P-A



D'autres projets à suivre...

La commune de La Plagne Tarentaise va investir en 2024 dans deux nouveaux sentiers à thèmes :

Dou du Praz : le thème de ce sentier se portera sur le fonctionnement d'un alpage jusqu'à la fabrication du beaufort. Synopsis : Un jour, le Prince des Gruyères, en visite dans l'alpage du Dou du Praz, a voulu remercier les vaches pour tout le lait qu'elles donnaient à la fabrication du fromage. Le paysage étant déjà éclatant de beauté, le Prince des Gruyères a souhaité leur offrir de la musique. Alors, il a pris quelques objets aux bergers et aux fromagers pour les transformer en instruments. Ces instruments déposés dans l'alpage n'attendent plus que les musiciens... à vous de jouer ! Vous pourrez découvrir ce sentier dès l'été 2024

Bonnegarde (commune déléguée de Macot) : un sentier qui met en valeur la biodiversité de la forêt, avec l'installation de panneaux explicatifs fournissant des informations sur la variété des arbres, des fleurs, des insectes, des animaux, de la forêt et de la rivière.



LE BIKE PARK DE LA PLAGNE : UNE OFFRE DIVERSIFIÉE POUR TOUS LES NIVEAUX

Depuis 2015, la commune de La Plagne Tarentaise a choisi de se lancer dans la création d'un bike park afin d'encourager le développement d'une offre de VTT de descente et diversifier son offre d'activités estivales. À ses débuts, deux pistes ont été construites : la shoshone (piste verte) et la D'ana (piste bleue). Afin d'attirer une clientèle plus expérimentée, plusieurs pistes de descente ont ensuite vu le jour : aujourd'hui, 11 pistes (3 vertes, 5 bleues, 2 rouges, 1 noire) sont disponibles et serpentent entre alpages et dolines, de Plagne centre à Plagne Bellecôte. Une 4^e piste verte sera même disponible pour l'été 2024 !

Ces pistes, entretenues au quotidien par une équipe de 5 bikes patrols, sont agrémentées de nombreux modules en bois. Dans une logique de développement durable et de valorisation de ses ressources locales, la plupart de ces constructions en bois sont fabriquées à partir de troncs récupérés sur des coupes locales, effectuées suite à des travaux d'aménagements routiers par exemple.

Le bike park de La Plagne se développe également à travers l'événementiel en ayant accueilli cet été sa première compétition de descente : l'enduro kids Auvergne-Rhône-Alpes, organisée par l'office de tourisme de La Plagne en collaboration avec la Fédération Française de Cyclo-tourisme. Plus de 70 enfants de 12 à 14 ans se sont élancés face au chronomètre sur différentes portions définies.

La station de La Plagne possède donc aujourd'hui une offre de VTT de descente complète et adaptée à tous types de clients, du débutant à l'expérimenté et espère bien pouvoir poursuivre le développement de cette activité.

Clin d'oeil : La course Enduro Kid sur le bike park sera renouvelée en 2024.

LA PLAGNE TARENTEAISE UN TERRITOIRE QUI NOUS RASSEMBLE

Cette année 2023 qui va s'achever restera une année exceptionnelle au titre de l'investissement de la collectivité.

Ce dernier a été particulièrement orienté vers notre outil de production à savoir notre station de sports d'hiver et d'été. Et trois exemples significatifs peuvent en témoigner.

Le premier concerne l'acquisition de 61 logements et de 92 places de parkings dédiés à l'habitat saisonnier sur le site de Plagne Soleil. Ce dossier a déjà été évoqué dans ces colonnes, il n'est pas question d'y revenir une fois encore. Il est toutefois indispensable de noter que l'accueil de nos personnels non permanents est essentiel au fonctionnement de notre écosystème et qu'à ce titre il est de notre responsabilité de s'en préoccuper.

Le deuxième relève du programme d'aménagement de Belle Plagne pour lequel était prévu un escalier mécanique afin d'optimiser la relation entre le bas et le haut de la station. Cet équipement ne pourra être réalisé qu'au printemps pour des raisons techniques. Qu'importe ce retard, il deviendra très vite indispensable à notre clientèle et à l'ensemble des professionnels du secteur.

Le troisième est enfin la requalification du chalet du Bresson à la Côte d'Aime. Nous avons souhaité non seulement l'acquérir, mais aussi le rénover pour le proposer au secteur marchand et ainsi continuer à développer nos activités d'itinérance en hiver. En effet il est extrêmement important de diversifier notre offre afin de cibler une clientèle plus large.

À cette époque de l'année où l'on fait cuire les marrons certains nous serons adressés pour dénoncer une démesure ou des choix inadaptés.

La meilleure réponse à offrir à ses cris d'orfraie est qu'investir dans notre outil de travail n'est pas seulement une nécessité, mais surtout un devoir. Le devoir de le consolider, de l'améliorer et de le rendre accessible au plus grand nombre.

Très bonnes fêtes à toutes et tous,

AGIR POUR L'ÉCONOMIE AU SERVICE DE VOTRE TERRITOIRE

Bonjour à tous,

Un an, jour pour jour, après la publication de notre « lettre ouverte à Monsieur Le Maire » par le Dauphiné Libéré, rien n'a changé!

Nous dénonçons déjà l'hégémonie de Monsieur Le Maire et l'absence de débat en conseil municipal. Les dossiers de cette année 2023 n'ont pas manqué de nous surprendre.

Tout d'abord les forfaits « gens du pays » : Pourquoi le SIGP n'impose-t-il pas au délégataire, le principe de « Vente Flash » qui se pratique partout ailleurs dans notre vallée ?

Ensuite les dossiers de l'urbanisme :

LE MANAKA, pour mémoire ACTE 1 : mise à disposition quasi-gratuite du foncier, ACTE 2 : non livraison des places couvertes de parking et maintenant ACTE 3 : non restitution des places aériennes de stationnement!

LE CERVIN à PLAGNE SOLEIL : Prémemption d'une soixantaine d'appartements et 90 places de parking achetés à l'aveugle sous prétexte de résoudre le problème des logements saisonniers sur la totalité du territoire de La Plagne Tarentaise.

Et...Que dire de l'ESCALATOR de BELLE PLAGNE décidé au mépris du droit des personnes à mobilité réduite et des enfants en poussette ? De plus, les travaux commencés dans l'urgence faisant fi du droit des tiers, ne permettront pas son utilisation cet hiver...

Enfin le dossier VALOCIME : Les conséquences des actes signés par Monsieur Le Maire ont commencé : la commune déjà confrontée à des difficultés budgétaires est contrainte au remboursement ...

Que nous réservera 2024 ? Notre appréhension n'a d'égale que le don d'élucubration de Monsieur Le Maire! Meilleurs Vœux à tous!

TRIBUNE ECRITE ET RENDUE AU SERVICE COM
LE 30 SEPTEMBRE 2023 POUR REPONDRE
AUX EXIGENCES DE MONSIEUR LE MAIRE.

Retrouvez-nous sur notre blog et sur Facebook :
agirpouirlaplagnetarentaise.blogspot.com
www.facebook.com/agirpouirlaplagnetarentaise
Richard Broche, Isabelle Girod Gedda, Maryse Buthod,
Robert Astier, Guy Pellicier
Adresse Mail : richardbroche.laplagne@gmail.com

ÉTAT CIVIL

2023

MACOT LA PLAGNE

Naissances :

Maurer Adèle, Pauline, le 13 février
 Buron Lewonczuk Andréa, Nicolas, Pierre, Serge, le 2 mars
 Prestail Nahele, le 15 avril
 Greboval Tylio, le 12 juillet

Mariages :

Boch Jean-Luc et Vionnet Corinne, le 23 février
 Vukicevic Cédric et Payet Marie-Evelyne, le 21 avril
 Batillot Romain et Baumann Lucie, le 18 mai
 Roux Olivier et Nayl Julie, le 1^{er} juillet
 Salaun Hugo et Turcaud Elise, le 8 juillet
 Jaminon Romain et Labelle Erine, le 8 juillet

Décès :

Briançon Marjollet Gilberte, Agnès, le 27 janvier 2023
 Merel Régine, le 30 janvier 2023
 Genettaz Freddy, Louis, Marcel, le 31 janvier 2023
 Astiet-Perret Joseph, André, le 18 mars 2023
 Broche Émile, le 4 mai 2023
 Rigollet Raymonde, Gabrielle, le 9 juillet
 Cunico Marina épouse Bérard, le 23 juillet
 Broche Lucie épouse Perrière, le 8 août
 Ruault Stéphane, Jean-Paul, Hubert, le 22 août
 Charrière Josette, Adèle, le 31 août
 Cordier Raymonde, Joséphine, le 14 septembre

BELLENTRE

Naissances :

Pernin Mina, Gina, Paulette, le 17 mai
 Boissay Anna, Juliette, Yannick, le 3 juin
 Richard Lisa, Marie, Alice, le 5 octobre

Décès :

Alaise Sylvie, Huguette épouse Balanzat, le 21 janvier
 Ragotin Marie, Yvette, Angéline, le 20 février
 Saunier Lydie, Danielle, le 19 mai
 Favre Odile, le 21 mai
 Viau Isabelle, Angélique, le 27 mai
 Dimier-Dorban Robert, le 12 juin
 Ragotin Juliette, Justine, le 16 juin
 Blanc Marvin, Félix, le 2 juillet
 Chatron-Michaud Jacques, Clovis, le 1^{er} septembre



LA CÔTE D'AIME

Naissances :

Silvestre-Siaz Livia, le 8 mai
 Masson Apolline, Simone, le 3 août

Mariages :

Jeannin Arnaud et Baron Hélène, le 3 juin

Décès :

Roux Félicité, Claudine, Marthe, le 23 mars
 Silvestre Albert, Michel, le 15 avril
 Blanchin Rémy, Georges, Roger, le 4 mai
 Giorgio Donato, le 28 août
 Bouzon Marie-Nellie épouse Perraudat, le 18 août

VALEZAN

Décès :

Joriz Louis, Camille, le 11 janvier
 Bodin Yvon, Michel, le 24 septembre

NB : seules les personnes ayant donné leur accord écrit pour la publication de leur état civil sont indiquées dans cette parution.



MAIRIE DE LA PLAGNE TARENTEAISE
 04 79 09 71 52 – mairie@laplagnetarentaise.fr
www.laplagne-tarentaise.fr

